

Examen des pratiques de gouvernance

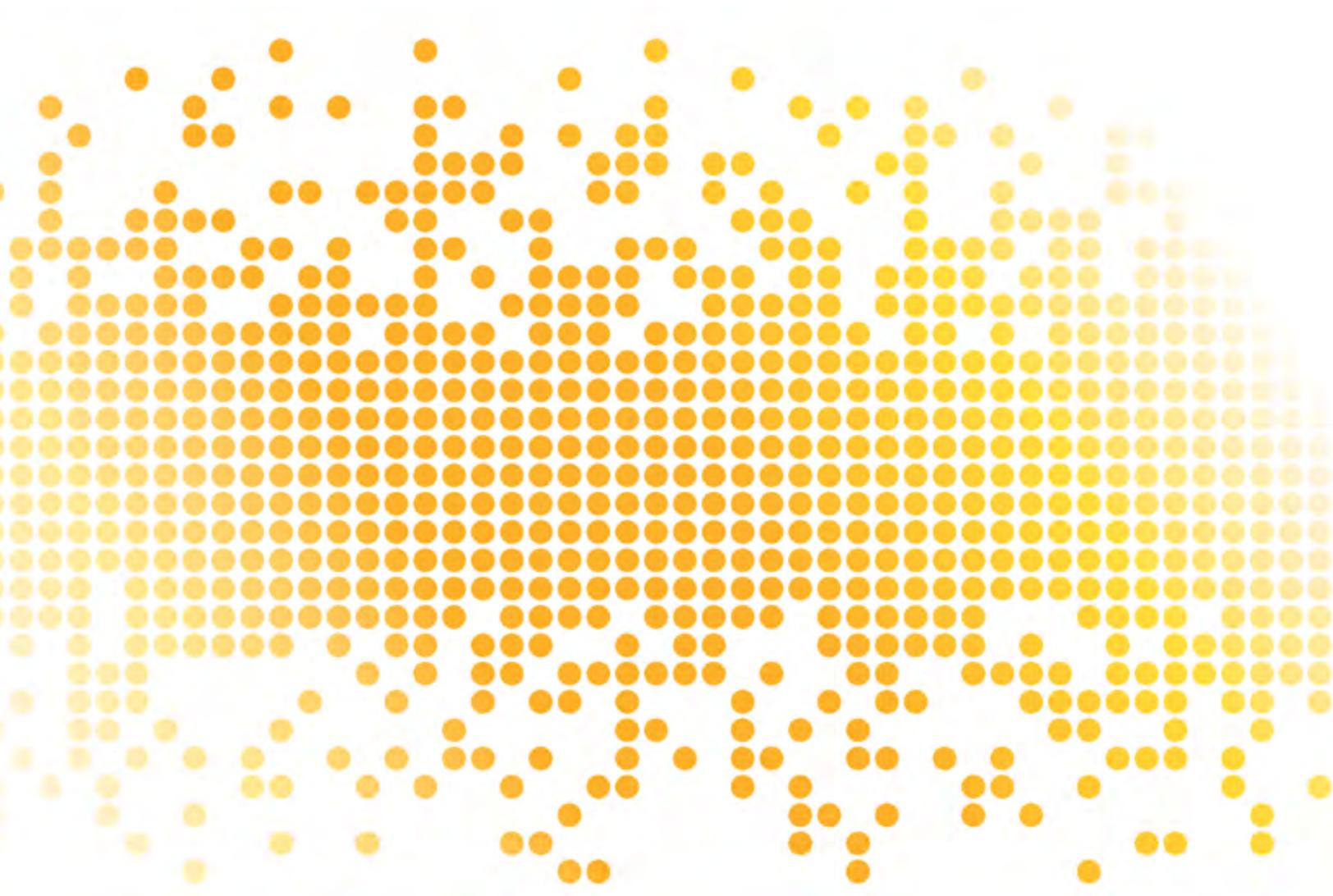
Commission des services financiers
et des services aux consommateurs

Juin 2021



**COMMISSION DES SERVICES
FINANCIERS ET DES SERVICES
AUX CONSOMMATEURS**

réglementation • éducation • protection



Rôle des membres de la Commission

La Commission est un organisme constitué en personne morale qui a été créé dans le but de faire respecter la législation en matière des services financiers et des services aux consommateurs au Nouveau-Brunswick. Le personnel de la Commission s'acquitte des responsabilités prescrites par la législation et est supervisé par les membres de la Commission.

Les membres de la Commission, dirigés par un président indépendant, doivent rendre compte au gouvernement, par l'entremise du ministre des Finances et du Conseil du Trésor, de l'application cohérente de la législation qui relève de sa compétence dans les secteurs des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick. Outre leurs responsabilités de surveillance de la gestion organisationnelle, d'établissement de politiques réglementaires et de gouvernance, les membres analysent l'orientation stratégique ainsi que le plan d'activités et le budget annuels de la Commission, l'affectation des ressources, la gestion des risques, les principes d'information financière et l'efficacité des systèmes de contrôle interne et d'information de gestion. Ce devoir de surveillance, qui se trouve dans la [Politique sur la gouvernance](#), est également décrit en détail sur le site Web de la Commission.

Le président préside les réunions de la Commission et a l'ultime responsabilité de fournir un leadership solide. Il a également le mandat de veiller à ce qu'un certain nombre de produits livrables élaborés chaque année et intégrés à un plan de travail soient approuvés par les membres et soumis au ministre des Finances et du Conseil du Trésor dans les délais prescrits, conformément aux exigences législatives. Les responsabilités du président sont décrites dans la Politique sur la gouvernance.

Indépendance

Les membres et le président sont indépendants du personnel de la Commission et ne doivent pas avoir avec la Commission une relation directe ou indirecte qui pourrait les empêcher d'exercer un jugement indépendant.

Membres de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs

En 2020-2021, la Commission était composée des membres suivants :



Peter Klohn (président)

Lieu de résidence : Rothesay

M. Klohn a été nommé président de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs le 1^{er} janvier 2014 pour un premier mandat de cinq ans qui a été renouvelé le 1^{er} janvier 2019. Avant sa nomination, il était associé principal au sein du cabinet d'avocats Stewart

McKelvey où il s'occupait des dossiers dans les domaines du droit des valeurs mobilières, des secteurs réglementés, du droit des sociétés et du financement des sociétés.

Il est l'auteur d'un rapport intitulé *Responding to the Challenge of Borderless Markets : Recommendations for Reform of Securities Law in New Brunswick*, qui a donné lieu à la création de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick en 2004. M. Klohn a obtenu en 2011 l'accréditation d'administrateur de sociétés (ICD. D.) de l'Institut des administrateurs de sociétés de l'École de gestion Rotman. En 2013, il a été présenté dans le répertoire *Lexpert* comme un praticien de premier plan au Canada dans le domaine du financement des sociétés et des fusions et acquisitions. Il est ancien membre du conseil d'administration de la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien et il demeure actif dans la communauté. M. Klohn a été membre (Nouveau-Brunswick) du comité consultatif du Bureau de transition canadien en valeurs mobilières chargé d'examiner les propositions relatives à la réglementation fédérale des valeurs mobilières au Canada. Il a récemment été membre du conseil d'administration de l'Organisme de mise en place de l'Autorité des marchés des capitaux (OMAMC), une organisation provisoire constituée pour soutenir la transition et l'établissement de l'Autorité de réglementation des marchés des capitaux (ARMC). En mars 2019 et février 2020, il a reçu des certificats d'achèvement de cours en gestion stratégique des organismes de réglementation et d'application de la loi et en techniques de prise de décision pour les dirigeants, dans le cadre du programme de formation des cadres de la John F. Kennedy School of Government (Université Harvard).

Nomination : 1^{er} janvier 2014

Mandat renouvelé : 1^{er} janvier 2019

Fin du mandat : 31 décembre 2023

Comités :

- Audit et gestion des risques (d'office)
- Ressources humaines et gouvernance (d'office)

Expérience

professionnelle :

- Droit des valeurs mobilières
- Droit des sociétés
- Droit des franchises
- Droit des régimes de retraite

Éducation :

- B.A.A. de l'Université du Nouveau-Brunswick
- LL. B. de la Faculté de droit Osgoode Hall à l'Université York
- ICD. D, administrateur de sociétés



Yves Gagnon (vice-président)

Lieu de résidence : Campbellton

M. Gagnon est le chef de la direction du cabinet comptable Allen, Paquet & Arseneau LLP et est également président de la société de conseils Gagnon Strategix Consulting Inc. Il possède un titre de professionnel en gestion de projet (PMP) ainsi qu'une spécialisation en comptabilité. Il a travaillé comme auditeur et a occupé pendant de nombreuses années le poste de directeur administratif de la ville de Campbellton. Il compte de l'expérience en tant que conseiller en gestion de projets dans le secteur des ressources ainsi que dans les secteurs privé, public et sans but lucratif.

M. Gagnon compte également une vaste expérience dans le milieu bénévole. Il a été membre du conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton et a présidé son comité d'audit. Il a également siégé au conseil d'administration de l'Institut de gestion de projets du Nouveau-Brunswick. M. Gagnon a obtenu l'accréditation d'administrateur de sociétés (ICD. D.) de l'Institut des administrateurs de sociétés de la Rotman School of Management (Université de Toronto, 2015).

Nomination : 6 février 2014

Mandat renouvelé : 16 août 2018

Fin du mandat : 15 août 2021

Comité :

- Audit et gestion des risques

Expérience

professionnelle :

- Finances
- Comptabilité
- Audit
- Gestion

Éducation :

- B.A.A. de l'Université de Moncton
- PMP du Project Management Institute
- ICD. D, administrateur de sociétés



Michael D. Wennberg

Lieu de résidence : Rothesay

M. Wennberg a exercé le droit pendant 30 ans au cabinet d'avocats Stewart McKelvey et au cabinet précédent. Il était responsable des pratiques commerciales, associé dirigeant et membre du conseil des partenariats du cabinet au Canada atlantique. Il a mené une pratique diversifiée dans les domaines du droit commercial, des grands contrats commerciaux, de l'insolvabilité et de la technologie. Il est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'American Bar Association, du Barreau du N.-B., du Barreau du Haut-Canada (1976 à 2018) et du Barreau de Saint John.

M. Wennberg est l'auteur de nombreux articles sur des questions de droit commercial et il a été actif au sein du Barreau du Nouveau-Brunswick, où il a agi à titre de conseiller auprès de plusieurs comités, de conférencier dans le cadre du programme d'admission au Barreau, de président du comité de stage et d'agent réviseur provincial. Il est l'ancien président de la Commission d'examen de préservation du patrimoine de la ville de Rothesay.

Très actif dans le milieu culturel, M. Wennberg est ancien président et chef de la direction du théâtre Impérial; ancien président et administrateur actuel de la Fondation du théâtre Impérial; ancien administrateur de Saint John 225, de Sculpture Saint John et d'ArtsLink NB; ancien président et administrateur du Conseil des arts de Saint John et administrateur actuel de Symphonie Nouveau-Brunswick. En 2012, M. Wennberg a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.

Nomination : 21 août 2013

Mandat renouvelé : 21 août 2018

Fin du mandat : 20 août 2022

Comité :

- Ressources humaines et gouvernance (président)

Expérience

professionnelle :

- Commerce
- Contrats commerciaux et industriels
- Insolvabilité
- Technologie et impartition

Éducation :

- B. Com. de l'Université de Toronto
- LL. B. de la Faculté de droit Osgoode Hall à l'Université York



Vincent L. Duff

Lieu de résidence : Hampton

M. Duff a fait carrière en tant que comptable agréé au sein du cabinet comptable Grant Thornton LLP pendant plus d'une cinquantaine d'années. Outre son expérience considérable en comptabilité, M. Duff possède une connaissance approfondie de la gouvernance puisqu'il a été vice-président de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick et membre du conseil d'administration du Musée du Nouveau-Brunswick. En 2017, il a été nommé membre de la Commission sur la rémunération des juges. M. Duff a également agi à titre d'administrateur, trésorier et président de plusieurs organismes à but non lucratif, notamment auprès de son église, du comité Keep Saint John Beautiful, de l'organisme United Way of Greater Saint John Inc., et du groupe Les Ados contre l'alcool au volant (TADD NB). Il est actuellement président du conseil d'administration de l'Atlantic Baptist Senior Citizens' Homes Inc. et vice-président de celui du Kenneth E. Spencer Memorial Home Inc. (tous deux des foyers de soins).

Nomination : 16 août 2018

Fin du mandat : 15 août 2021

Comité :

- Ressources humaines et gouvernance

Expérience

professionnelle :

- Comptabilité
- Audit
- Insolvabilité
- Assurance automobile
- Gouvernance

Éducation :

- Comptable agréé
- Syndic de faillite



Donald French

Lieu de résidence : Dieppe

M. French est un comptable professionnel agréé à la retraite avec plus d'une quarantaine d'années d'expérience. Il a aussi travaillé à l'Université de Moncton pendant plus d'une vingtaine d'années à titre de gestionnaire et de chargé de cours en comptabilité et en assurances. Outre ses antécédents en comptabilité, il occupait anciennement le poste de surintendant des caisses populaires et de directeur des examens qui, à l'époque, comprenait également les responsabilités en matière de réglementation des autres institutions financières de la province, notamment les compagnies d'assurance et les sociétés de fiducie. Il a également occupé le poste d'administrateur général du Fonds de stabilisation des caisses populaires. Fort d'une vaste expérience dans les secteurs public et privé, son expertise en comptabilité, en audit, en gouvernance, en réglementation des institutions financières et dans des domaines connexes a été acquise grâce à ses initiatives professionnelles et sa participation au sein de conseils et de comités.

M. French a été membre et président du conseil d'administration de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick (SADCPNB) et de l'Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes. En plus de ces responsabilités, il a été membre du Fonds d'assurance-dépôts et du Fonds de stabilisation du Canada (maintenant l'Association des superviseurs prudeniels des caisses), et a participé aux travaux de nombreux autres conseils et comités.

Nomination : 31 octobre 2019

Fin du mandat : 30 octobre 2023

Comité :

- Ressources humaines et gouvernance

Expérience

professionnelle :

- Comptabilité
- Institutions financières
- Assurances
- Audit
- Gouvernance
- Ressources humaines

Éducation :

- Fellow de CPA (FCPA), Fellow de CA (FCA), Institut des comptables professionnels agréés
- Comptable agréé, Institut des comptables professionnels agréés (N.-B.)



Norma Kelly

Lieu de résidence : Saint John

M^{me} Kelly est une comptable professionnelle agréée et une auditrice chevronnée, ayant occupé de nombreux postes dans le cadre de ces fonctions professionnelles au sein de sociétés privées et à titre de gestionnaire de l'audit interne d'une société de la Couronne de la province, poste qu'elle occupe actuellement. Elle possède de vastes connaissances en gouvernance de sociétés et dans le secteur des caisses populaires, ayant été présidente et vice-présidente de la Bayview Credit Union Ltd. et membre du conseil d'administration du Brunswick Credit Union Stabilization Board Limited (RMA). Elle a été trésorière de Saint John Kings Adult Learning Inc. ainsi que trésorière de la Fundy Funeral Home Cooperative, en plus de siéger à de nombreux conseils dans la province.

Nomination : 31 octobre 2019

Fin du mandat : 30 octobre 2022

Comité :

- Audit et gestion des risques (présidente)

Expérience professionnelle :

- Comptabilité
- Audit interne
- Gestion des risques
- Caisses populaires
- Gestion
- Stratégie générale

Éducation :

- Comptable professionnelle agréée (CPA)
- Certificat COSO du programme de gestion du risque d'entreprise
- Auditrice interne agréée (CIA)
- Certificat de perfectionnement professionnel pour les administrateurs de caisses populaires
- Comptable en management accréditée (CMA)
- Certificat d'études supérieures en comptabilité, Université du Nouveau-Brunswick
- Diplôme de spécialisation en technologie des affaires (automatisation), New Brunswick Community College



Paul Van Iderstine

Lieu de résidence : Moncton

M. Van Iderstine est un ancien associé d'un cabinet de comptables professionnels agréés d'envergure nationale, où il occupait la fonction d'auditeur. Il a aussi occupé le poste de chef de la sécurité de l'information pour une compagnie d'assurance nationale. Son expérience dans les domaines de la finance, de l'audit et de la cybersécurité est soutenue par ses solides compétences analytiques et sa compréhension des pratiques de gouvernance acquises au cours de ses 30 années de collaboration avec divers conseils et comités d'audit.

M. Van Iderstine possède une vaste expérience de bénévolat dans la collectivité et a été président du club Rotary de Moncton-Ouest et de Riverview et de la Windsor and District Board of Trade. Il a également été trésorier de la Codiac Regional Police Association, de Moncton Headstart Inc. et de divers autres organismes.

Nomination : 31 octobre 2019

Fin du mandat : 30 octobre 2021

Comité :

- Audit et gestion des risques

Expérience professionnelle :

- Comptabilité
- Audit
- Assurances
- Planification stratégique
- Services consultatifs financiers

Éducation :

- Cybersécurité
- Gestion des risques
- B. Ing. de la Technical University of Nova Scotia
- Comptable professionnel agréé (CPA, CA) de CPA Nova Scotia
- Professionnel certifié de la sécurité des systèmes d'information (CISSP) de l'Institut ISC2
- Certification des éléments essentiels de sécurité du GIAC (GSEC) de l'Institut SANS
- Certification des contrôles critiques du GIAC (GCCC) de l'Institut SANS



Marilyn Evans Born

Lieu de résidence : Fredericton

M^{me} Evans Born a eu une longue carrière au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Elle occupait les fonctions de sous-ministre adjointe des Services aux tribunaux et du shérif en chef pour la province du Nouveau-Brunswick à son départ à la retraite. Elle apporte une grande expertise dans le domaine des politiques et le secteur des caisses populaires grâce à son ancien rôle de directrice des lois et des politiques au ministère de la Santé, poste qu'elle a occupé pendant 21 ans, et de directrice générale de la Direction des politiques et de l'éducation au ministère de l'Environnement, ainsi qu'à son rôle d'administratrice au sein du conseil de la SADCPNB. Elle possède également de l'expérience dans le secteur de la consommation, ayant auparavant occupé le poste de médiatrice en chef des loyers et celui de directrice des services à la consommation.

En plus de son expérience dans la fonction publique, elle a participé à la vie communautaire en siégeant au conseil d'administration du York Care Centre, au conseil de l'ergothérapie et au conseil des aveugles et de la rubéole.

Nomination : 30 octobre 2019, avec effet au 1^{er} janvier 2020
Fin du mandat : 31 décembre 2021

Comité :

- Audit et gestion des risques

Expérience professionnelle :

- Politiques publiques
- Caisses populaires
- Services juridiques
- Services à la consommation

Éducation :

- B.A. de l'Université du Nouveau-Brunswick
- LL. B. de la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick



I. Gérald Lévesque

Lieu de résidence : Saint-Basile

M. Gérald Lévesque exerce le droit dans la région d'Edmundston depuis plus d'une trentaine d'années. Ses compétences relèvent du litige civil et criminel, ayant comparu à tous les niveaux du tribunal, y compris la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Il a également occupé divers postes au sein de nombreux tribunaux et conseils d'administration, notamment pour l'Association du Barreau canadien (division du Nouveau-Brunswick), la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le Barreau du Nouveau-Brunswick et le Barreau du Madawaska.

M. Lévesque est un membre actif de sa collectivité et il a œuvré pour de nombreux organismes locaux, dont la Fondation du Centre Maillet, Hockey Nouveau-Brunswick, la Fondation Rêves d'Enfants et les Chevaliers de Colomb.

Nomination : 21 janvier 2021
Fin du mandat : 20 janvier 2024

Comité :

- Ressources humaines et gouvernance (depuis le 24 février 2021)

Expérience professionnelle :

- Droit civil et criminel
- Droit fiscal
- Arbitrage, prise de décision par voie réglementaire et médiation
- Législation et rédaction de décisions
- Assurance dommages-intérêts, invalidité et blessures

Éducation :

- B.A.A. de l'Université de Moncton
- LL. B. de la Faculté de droit de l'Université de Moncton

Le mandat de M^{me} Céline Robichaud-Trifts, qui a été membre pendant une durée totale de dix ans, a pris fin le 21 janvier 2021.

Code de déontologie

La Politique sur la gouvernance de la Commission édicte que les membres et le personnel de la Commission doivent se comporter avec le plus haut degré de probité professionnelle. De plus, la Commission dispose d'une [règle sur les conflits d'intérêts \(CO-001\)](#) de même que d'un code de conduite et des politiques sur les conflits d'intérêts. Ces documents prévoient que tous les membres et le personnel doivent agir de manière à maintenir et à renforcer la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité de la Commission.

Les membres et le personnel sont exposés à des renseignements confidentiels. À cet effet, ils sont tenus de signaler sans délai tout conflit d'intérêts réel ou apparent qui pourrait donner l'impression d'influencer leurs décisions. Chaque année, un rappel des exigences comprises dans la règle et dans la politique est présenté aux membres et au personnel. Ceux-ci doivent ensuite remettre une confirmation écrite à leur superviseur, ou au président dans le cas des membres, attestant qu'ils ont reçu le rappel et examiné la règle et la politique connexe.

Langues officielles

Nous reconnaissons notre obligation en vertu de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. Nous nous engageons à fournir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix, et à promouvoir une utilisation équilibrée des deux langues officielles sur le lieu de travail. Nous nous efforçons de respecter l'esprit de la politique et des lignes directrices provinciales en matière de la langue de travail. Bien que la langue de travail et la langue de service ne soient pas assujetties aux mêmes obligations, nous les considérons toutes les deux comme des éléments essentiels à l'engagement de l'organisation en matière de langues officielles.

Communication de l'information

La Commission accorde beaucoup d'importance à la transparence de la communication de l'information et elle publie chaque année un rapport sur les pratiques de gouvernance pour en témoigner. Ce rapport ainsi que les diverses politiques en matière de gouvernance de la Commission, y compris sa Politique sur la gouvernance et la règle sur les conflits d'intérêts, sont publiés sur le site Web de la FCNB.

La Commission publie également sur son site Web le [protocole d'entente](#) conclu avec le ministre, dans lequel sont définies les responsabilités de chaque partie et les obligations de rendre compte. Conformément à la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*, la Commission prépare et publie sa stratégie et son plan d'activités qui énoncent les buts et les objectifs permettant de respecter l'orientation stratégique et opérationnelle du gouvernement qui touche la Commission, telle que communiquée par le ministre dans sa lettre de mandat annuelle.

Divulgation dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* encourage les fonctionnaires de la province à signaler tout acte répréhensible qui s'est produit ou qui est sur le point de se produire dans leur milieu de travail et qui pourrait être illégal, dangereux pour le public ou préjudiciable à l'intérêt public. Cette loi protège contre les représailles les fonctionnaires qui signalent un acte répréhensible et elle permet aux fonctionnaires qui sont soupçonnés d'avoir commis un acte répréhensible de bénéficier d'un processus équitable et objectif. Étant un lieu de travail du secteur public, la Commission est tenue d'adopter une procédure écrite pour recevoir les divulgations et mener des enquêtes. En janvier 2021, l'ensemble du personnel de la Commission a reçu une formation sur le thème de la divulgation d'intérêt public, la procédure de la Commission et les autres options de déclaration disponibles en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*.

En tant que société de la Couronne, la Commission est tenue de déclarer dans son rapport annuel le nombre de plaintes déposées chaque année et les mesures prises; le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite d'une plainte; le nombre de plaintes déferées par l'ombudsman et les mesures prises; et le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de ces plaintes.

Nous sommes heureux de signaler qu'aucune plainte ou allégation n'a été faite contre le personnel de la Commission sous le régime de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* en 2020-2021.

Protection des renseignements personnels

La Commission est déterminée à respecter la vie privée de tous et à protéger la confidentialité des renseignements personnels. Nous gérons et protégeons les renseignements personnels conformément à la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, à la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*, aux divers textes législatifs en matière de services financiers et de services aux consommateurs dont l'application relève de la Commission, et aux politiques, directives et procédures de protection des renseignements personnels de la Commission.

La Politique sur la protection de la vie privée de la Commission est fondée sur les dix principes du code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation (qui a été publié à titre de norme nationale du Canada par le Conseil canadien des normes). Le responsable de la protection de la vie privée est chargé de veiller à ce que des procédures appropriées soient mises en place pour assurer le respect de la politique.

Nouveau portail pour le conseil

Pour maximiser la sécurité des informations échangées entre la direction et les membres, la Commission utilise un portail réservé aux membres du conseil pour y déposer les informations qui leur sont destinées. Au cours de l'année écoulée, la Commission a adopté un nouveau portail doté de fonctionnalités améliorées, dans le cadre de ses efforts constants pour simplifier et faciliter l'accès aux documents. Les membres et le personnel ont reçu une formation individuelle avec l'équipe de soutien du prestataire de services, ce qui a contribué à une transition efficace.

Orientation des membres et formation continue

Les nouveaux membres doivent suivre un programme d'orientation exhaustif et obligatoire. Cette formation leur donne une vue d'ensemble du contexte de la réglementation, de la conformité et de l'exécution de règles dans les domaines des services financiers et des services aux consommateurs au Canada et au Nouveau-Brunswick. Le programme est dirigé par la haute direction et comprend un aperçu détaillé de notre cadre juridique, de notre orientation stratégique, de nos principales opérations et initiatives, de nos affaires financières, de nos pratiques de gouvernance, ainsi que des technologies de l'information et de la cybersécurité. Cette année, un nouveau membre a suivi une orientation qui s'est déroulée par le biais d'une série de présentations virtuelles en mars. Il a également reçu des informations détaillées sur l'organisation et les secteurs que nous réglementons, en préparation au programme d'orientation et tout au long de son déroulement.

La Commission accorde beaucoup d'importance à la formation permanente. Ses programmes comprennent des séances obligatoires de formation commune et de formation individuelle. Au fil des ans, les membres ont suivi des cours qui leur ont permis d'améliorer leurs connaissances sur les secteurs réglementés par la Commission et dans le domaine de la gouvernance.

Les séances de formation commune offertes aux membres au cours de l'exercice 2020-2021 sont décrites ci-après.

Séances de formation commune

Date	Thème	Présentateurs	Participants
10 décembre 2020 (0,5 heure)	Aperçu des initiatives actuelles du Saint John Human Development Council pour aborder les questions sociales et leur incidence sur certains secteurs réglementés.	Randy Hatfield, directeur général du Saint John Human Development Council	Peter Klohn Michael D. Wennberg Yves Gagnon Céline Robichaud-Trifts Vincent L. Duff Marilyn Evans Born Norma Kelly Paul Van Iderstine Donald French
20 janvier 2021 (1,5 heure)	Présentation sur le rôle, les responsabilités et les dossiers actuels d'Atlantic Central	Michael Leonard, directeur général d'Atlantic Central	Peter Klohn Michael D. Wennberg Yves Gagnon Céline Robichaud-Trifts Vincent L. Duff Marilyn Evans Born Norma Kelly Paul Van Iderstine Donald French

Au total, deux heures ont été consacrées aux séances de groupe pendant l'exercice financier de 2020-2021.

Outre les séances de groupe offertes par la Commission, les membres sont invités à poursuivre des initiatives d'apprentissage individuel qui ont trait aux travaux de la Commission. Notre politique sur le perfectionnement professionnel des membres prévoit un montant annuel de 4 000 \$ par membre pour couvrir les activités de formation. Vous trouverez ci-dessous une liste des cours auxquels les membres ont participé pendant l'exercice financier.

Activités de formation individuelle

Membre	Date	Cours
Peter Klohn	4 novembre 2020	<i>Colloque Dialogue 2020</i> , Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO)
Norma Kelly	2 juin 2020	<i>Cyber Security Roadshow</i> , Public Sector Network
	16 juin 2020	<i>Ransom Attack - What happens next?</i> , Institute of Internal Auditors
	18 juin 2020	<i>Mastering Your Ethical Intelligence</i> , Comptables professionnels agréés Canada
	13 août 2020	<i>Auditing Organizational Culture</i> , Institute of Internal Auditors
	24 septembre 2020	<i>Investment Foundations Program</i> , CFA Institute (7 modules de formation sur 20 semaines)
	16 octobre 2020	<i>Ethics Technology</i> , Comptables professionnels agréés Canada
	18 novembre 2020	<i>Getting to Good Governance</i> , Institut des administrateurs de sociétés
	8 au 9 décembre 2020	<i>Colloque pour les comités d'audit 2020</i> , Comptables professionnels agréés Canada
Paul Van Iderstine	24 septembre 2020	<i>Investment Foundations Program</i> , CFA Institute (7 modules de formation sur 20 semaines)
	6 octobre au 30 novembre 2020	Programme virtuel du PPC de l'automne, Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick (8 modules)
	8 au 9 décembre 2020	Colloque pour les comités d'audit 2020, Comptables professionnels agréés Canada
Marilyn Evans Born	24 septembre 2020	<i>Investment Foundations Program</i> , CFA Institute (7 modules de formation sur 20 semaines)
	8 au 9 décembre 2020	Colloque pour les comités d'audit 2020, Comptables professionnels agréés Canada

Membre	Date	Cours
Michael D. Wennberg	24 septembre 2020	<i>Investment Foundations Program</i> , CFA Institute (7 modules de formation sur 20 semaines)
	8 octobre 2020	<i>Getting Talent on the Board</i> , Institut des administrateurs de sociétés
	27 octobre 2020	Symposium virtuel de la NASAA sur les technologies financières et la cybersécurité
	29 octobre 2020	<i>The Board's Role in Advancing Organizational Equity et Diversity & Inclusion</i> , Institut des administrateurs de sociétés
	18 novembre 2020	<i>Getting to Good Governance</i> , Institut des administrateurs de sociétés
Céline Robichaud-Trifts	28 mai 2020	<i>Next Level Governance for the New Normal</i> , Institut des administrateurs de sociétés
	24 septembre 2020	<i>Investment Foundations Program</i> , CFA Institute (7 modules de formation sur 20 semaines)
	27 octobre 2020	<i>Adapting to New Market Realities and Fostering Resilience</i> , Alberta Securities Commission
	29 octobre 2020	<i>The Board's Role in Advancing Organizational Equity et Diversity & Inclusion</i> , Institut des administrateurs de sociétés
	18 novembre 2020	<i>Getting to Good Governance</i> , Institut des administrateurs de sociétés
Vincent L. Duff	28 octobre 2020	<i>Board and CEO Succession: Building the Optimal Board</i> , Governance Solutions
	18 novembre 2020	<i>Getting to Good Governance</i> , Institut des administrateurs de sociétés
Donald French	2 juin 2020	<i>Cybersecurity Virtual Roadshow</i>
	9 au 14 septembre 2020	L'UNIQUE Congrès, Comptables professionnels agréés Canada
	24 septembre 2020	<i>Investment Foundations Program</i> , CFA Institute (7 modules de formation sur 20 semaines)
	27 octobre 2020	Symposium virtuel de la NASAA sur les technologies financières et la cybersécurité
	18 novembre 2020	<i>Getting to Good Governance</i> , Institut des administrateurs de sociétés

Diversité

La Commission estime que la diversité des membres et des effectifs enrichit à la fois le processus de prise de décision du conseil et le rôle de réglementation de la Commission en apportant une variété de perspectives aux discussions. La Commission soutient la nomination de candidats qui reflètent la représentation hommes-femmes, la représentation linguistique, ainsi que la diversité culturelle et géographique de la province.

Depuis 2015, le personnel de la Commission suit les tendances sur la question de la diversité. Leurs constatations sont présentées chaque année aux membres de la Commission. Ce sujet est un point permanent de discussion annuelle dans le cadre de notre engagement à maintenir les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise. La Commission s'efforce de promouvoir la diversité et l'inclusion à tous les échelons de l'organisation. Ce rapport permet aux membres de la Commission de suivre l'évolution des tendances en matière de diversité dans les conseils d'administration au Canada, et il souligne l'importance de la diversité et de l'inclusion en général dans le milieu de travail pour attirer et retenir un bassin plus diversifié de candidats, aussi bien pour les postes du conseil que du personnel.

Examen des pratiques de gouvernance

Cette année, la Commission a engagé un consultant externe pour examiner les pratiques de gouvernance de l'organisation. L'examen vise à déterminer les meilleures pratiques tout en tenant compte de la nature, de la portée et de la complexité du mandat de la Commission, de son profil de risque et de la nécessité d'assurer la viabilité administrative d'une organisation de cette taille.

Évaluation

Tous les deux ans, le comité des ressources humaines et de gouvernance évalue l'efficacité de la Commission, de ses comités permanents et de ses membres. La prochaine évaluation aura lieu au cours de l'exercice 2021-2022. Dans le cadre de ce processus, un questionnaire demandant des évaluations quantitatives et qualitatives sur plusieurs aspects de leurs activités est distribué aux membres. Les réponses des membres sont traitées de façon confidentielle et sont remises à la présidence du comité des ressources humaines et de gouvernance, qui rédige un rapport à l'intention du comité, qui présente à son tour son rapport à la Commission. Enfin, les résultats de l'évaluation sont présentés au chef de la direction afin qu'il examine les problèmes soulevés et les améliorations possibles au cours du prochain exercice.

Le président de la Commission tient de temps à autre des réunions individuelles avec chacun des membres du conseil pour évaluer leur apport. Une fois par année, il a également une discussion organisée avec les membres individuels. La discussion est alors guidée par une série de questions qui sont fournies aux membres au préalable afin d'assurer la cohérence du processus d'évaluation. Ce processus vise également à cerner les besoins de formation des membres. Tous les deux ans, le processus comprend aussi une évaluation par les pairs. Cette discussion est également guidée par une série de questions qui sont fournies aux membres avant leur rencontre avec le président. L'évaluation par les pairs aura lieu au cours de l'exercice 2021-2022.

Évaluation du président et du chef de la direction

Chaque année, le comité des ressources humaines et de gouvernance évalue la performance du président de la Commission. Pour ce faire, il distribue auprès des membres et de la haute direction un questionnaire qui porte sur les capacités de leadership du président. L'évaluation porte également sur son efficacité au chapitre de la communication, de la promotion d'une culture saine du conseil, de la présentation de comptes rendus au ministre, de la gestion des réunions et des conflits d'intérêts.

En ce qui concerne la performance du chef de la direction, elle est évaluée par le président de la Commission, en consultation avec les membres. L'évaluation annuelle est basée sur les objectifs fixés par le chef de la direction au début de l'exercice.

Compétences et expérience

La Commission s'efforce de maintenir une composition équilibrée au sein du conseil et celle-ci est examinée périodiquement. Pour ce faire, elle a établi un profil décrivant la combinaison d'antécédents, de compétences et d'expérience dont la Commission a besoin pour orienter sa stratégie et ses activités courantes. Lorsqu'un poste devient vacant, les compétences exigées des candidats sont déterminées à partir de ce profil.

Assiduité

L'assiduité des membres de la Commission et des comités est représentée dans le tableau ci-dessous.

Membres	Réunions de la Commission (11) ¹	Réunions du comité d'audit et gestion des risques (5) ²	Réunions du comité des ressources humaines et gouvernance (6) ³	Réunion du comité mixte (1)	Réunion du comité de sélection de l'auditeur (1) ⁴
Peter Klohn	11	5	6	1	S.O.
Yves Gagnon	11	5	S.O.	1	S.O.
Michael D. Wennberg	11	2	6	1	S.O.
Céline Robichaud-Trifts ⁵	9	2	5	1	S.O.
Vincent L. Duff	11	2	6	1	S.O.
Norma Kelly	11	5	S.O.	1	1
Donald French	11	2	6	1	S.O.
Paul Van Iderstine	11	5	S.O.	1	1
Marilyn Evans Born	11	5	S.O.	1	S.O.
I. Gérald Lévesque ⁶	2	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

1. Les réunions de la Commission comprennent les réunions extraordinaires ainsi que la séance de planification stratégique.
2. Une réunion extraordinaire du comité d'audit et de gestion des risques s'est tenue le 2 septembre 2020. Des personnes extérieures au comité ont été invitées à assister aux réunions du 19 mai et du 19 juin 2020 afin d'examiner le rapport d'audit annuel et de nommer l'auditeur respectivement.
3. Des réunions extraordinaires du comité des ressources humaines et de gouvernance se sont tenues les 10 juin, 22 août, 22 octobre 2020 et le 9 février 2021.
4. Un comité de sélection de l'auditeur a été formé et une seule réunion a eu lieu le 2 octobre 2020 pour examiner les réponses à la demande de propositions. M. Van Iderstine a participé en tant que représentant de la SADCPNB et M^{me} Kelly a participé en tant que représentante de la Commission.
5. Le mandat de M^{me} Céline Robichaud-Trifts devait prendre fin le 26 septembre 2020. Toutefois, comme le permet la *Loi sur la Commission des services financiers et des services aux consommateurs*, elle a continué à siéger jusqu'à ce que son poste soit pourvu le 21 janvier 2021. Elle a été membre du comité des ressources humaines et de gouvernance jusqu'à cette date.
6. M. Gérald Lévesque a été nommé à la Commission le 21 janvier 2021 et nommé au comité des ressources humaines et de gouvernance le 24 février 2021.

Comités

La Commission compte deux comités permanents, soit le comité d'audit et de gestion des risques et le comité des ressources humaines et de gouvernance. Le mandat de chacun est établi dans la Politique sur la gouvernance. On s'attend à ce que les membres des comités aient le temps, l'expérience et les connaissances nécessaires pour participer activement à un comité. Toutefois, la capacité d'un membre à participer à un comité ne doit pas être compromise par sa participation à d'autres conseils ou comités externes. Les membres des comités permanents sont tous indépendants de la Commission. Le président de la Commission assiste aux réunions des comités en tant que membre d'office sans droit de vote.

Audit et gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion des risques est chargé de l'information financière et des renseignements communiqués au public, des contrôles internes, des audits et de la gestion des risques de la Commission. Ses membres se réunissent au moins cinq fois par année.

Les membres du comité d'audit et de gestion des risques doivent posséder des notions financières suffisantes pour être en mesure de comprendre les états financiers de la Commission.

Rapport annuel du comité d'audit et de gestion des risques

Au cours de l'exercice, le comité d'audit et de gestion des risques a tenu six réunions, soit quatre réunions ordinaires, une réunion extraordinaire et une réunion avec le comité des ressources humaines et de gouvernance. Le travail du comité a porté sur neuf grands dossiers :

Examens financiers, déclarations financières et information publique

Le comité a examiné les états financiers trimestriels de la Commission et a recommandé l'adoption, par la Commission, des états financiers audités de fin d'exercice et du rapport de gestion. Le comité a également passé en revue l'avant-projet de budget afin d'en recommander l'adoption à la Commission, et il a examiné les demandes trimestrielles de remboursement des dépenses des membres. Tous les trimestres, le comité a examiné et approuvé les dépenses du président de la Commission et du chef de la direction. Un compte rendu de tous les examens et de toutes les activités du comité a été présenté à la Commission.

Gestion des risques

Cette année, en raison de la pandémie de la COVID-19, le comité a entrepris un examen plus ciblé de la surveillance des risques liés à la continuité des activités. Un registre des risques organisationnels associés à la pandémie a d'abord été créé pour la période allant de mars à juin 2020, puis un second

pour la période postérieure au 30 juin 2020. Le registre comprend la liste des risques répertoriés au cours de la planification de la continuité des activités en cas de pandémie, indique leur incidence sur la capacité de la Commission à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels et propose des mesures d'atténuation des risques. Il a été mis à jour régulièrement en plus d'être examiné par le comité lors de ses réunions ordinaires. Il complète désormais la matrice traditionnelle des risques perpétuels utilisée par le comité pour examiner les risques financiers ainsi que les risques liés à l'atteinte à la réputation, aux opérations et au capital humain. Le comité a également étudié les risques financiers et autres de la Commission au cours du processus budgétaire et il a réévalué les risques dans le cadre de ses examens périodiques des états financiers.

Mécanismes de contrôle internes et conformité à la loi

Le comité a passé en revue le rapport annuel de la direction sur les mécanismes de contrôle interne et le rapport du personnel sur la conformité à la loi, et il a communiqué ses constatations à la Commission. À chacune de ses réunions, le comité a vérifié que la Commission était à jour en ce qui concerne les retenues et les remises exigées par la loi.

Auditeurs externes

Pour la période d'audit 2019-2020, le comité a rencontré des représentants du cabinet PricewaterhouseCoopers LLP («PWC») afin de passer en revue les états financiers audités de la Commission et, conformément aux pratiques de gouvernance de la Commission, cette réunion s'est tenue sans la présence de la direction. Après l'achèvement de l'audit de 2019-2020 de la Commission, le comité, avec le soutien de la direction, a entrepris une évaluation de ses auditeurs externes à l'aide d'un outil personnalisé pour la structure de la Commission et fondé sur les lignes directrices des Comptables professionnels agréés Canada, du Conseil canadien des comptables publics et de l'Institut des administrateurs de sociétés.

En raison de la restructuration du réseau des caisses populaires qui a eu lieu le 1^{er} janvier 2020, le comité a également entrepris l'examen de l'audit de fin d'année du Brunswick Credit Union Stabilization Board (Risk Management Agency) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, et il a rencontré des représentants de Deloitte LLP (Deloitte).

Sélection de l'auditeur

En septembre 2020, la Commission a émis une demande de propositions conjointe avec la SADCPNB pour des services d'audit externe. Un comité de sélection a été formé avec des représentants des conseils d'administration des

deux organismes. Ce comité a examiné les propositions reçues et a choisi le candidat à recommander au vérificateur général. En novembre 2020, le vérificateur général a approuvé la recommandation et a nommé Deloitte LLP comme auditeur externe de la Commission et de la SADCPNB à compter de la fin de l'exercice se terminant le 31 mars 2021, pour une période de cinq années consécutives.

Cotisations des assurances

Le comité a examiné le montant mis à charge des assureurs pour l'exercice 2019-2020, tel que préparé par le personnel de la Division des assurances, et a recommandé son approbation à la Commission.

Contributions annuelles des caisses populaires

En mai 2020, le comité a examiné le rapport sur les coûts et les dépenses d'administration de la *Loi sur les caisses populaires* pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2020, tel que préparé par le personnel de la Division des institutions financières. Il a recommandé à la Commission de les approuver et de les recouvrer auprès du Fonds de protection des dépôts. En 2020, le comité a examiné le montant proposé à prélever et à percevoir auprès du réseau des caisses populaires du Nouveau-Brunswick pour maintenir le Fonds de protection des dépôts pendant l'année civile 2020 et a recommandé son approbation à la Commission.

Politiques financières

Il a aussi terminé l'examen des politiques financières de la Commission. Les mises à jour visaient à actualiser la terminologie, à tenir compte des fonds reçus de nouveaux domaines de réglementation de la Commission et à ajouter le titre d'un poste créé lors de la réorganisation interne de la Commission.

Projets, systèmes d'information et cybersécurité à la Commission

Le comité a reçu des rapports trimestriels du directeur de l'informatique concernant la position de la Commission en matière de cybersécurité, dans lesquels il avait répertorié les domaines de risques potentiels et les contrôles associés. En outre, le comité a reçu des mises à jour périodiques du directeur de l'informatique concernant les opérations et les projets en cours de la Division de l'infotechnologie et informatique de la réglementation de la Commission ainsi qu'un rapport du directeur de l'informatique sur les contrôles de la Commission liés aux escroqueries courantes qui touchent les organisations et sur la manière d'atténuer le risque d'être la proie de ces escroqueries.

Ressources humaines et gouvernance

Le comité des ressources humaines et de gouvernance est chargé de fixer la structure de rémunération de la direction et les politiques de ressources humaines. Il est également responsable des questions de gouvernance. Ses membres se réunissent au moins quatre fois par année.

Rapport annuel du comité des ressources humaines et de gouvernance

Au cours de l'exercice, le comité a tenu sept réunions, à savoir deux réunions ordinaires, quatre réunions extraordinaires et une réunion avec le comité d'audit et de gestion des risques. Le travail du comité a porté sur sept grands dossiers :

Nomination d'un nouveau membre

Le comité a recommandé à la Commission de nommer M. Gérald Lévesque au comité des ressources humaines et de gouvernance, et celui-ci y siège depuis le 24 février 2021.

Processus de nomination des membres de la Commission et des membres du Tribunal

Le comité des ressources humaines et de gouvernance et la Commission jouent un rôle actif dans le processus de nomination, en recommandant des candidats en vue de leur nomination à titre de membres de la Commission ou du Tribunal par le lieutenant-gouverneur.

La nomination des membres de la Commission est recommandée en fonction du profil qui se trouve dans la Politique sur la gouvernance. Ce profil décrit la combinaison de compétences et d'expérience recherchées chez nos membres pour les besoins du groupe et fait état de la nécessité d'une représentation diversifiée sur le plan géographique, linguistique et de la parité hommes-femmes.

Au cours de l'exercice, un membre a terminé son mandat et un nouveau membre a été nommé à la Commission pour un mandat de trois ans.

Les postes vacants et le détail des nominations au Tribunal figurent dans le rapport annuel du Tribunal, disponible sur son [site Web](#).

Examen de la rémunération et des avantages sociaux

En juin 2020, la Commission a publié une demande de propositions pour l'examen périodique de la rémunération et des avantages sociaux des employés tous les quatre ans. Un comité de sélection formé, entre autres, du président de la Commission et du président du comité, a examiné les propositions reçues et retenu la candidature d'un consultant externe. Le rapport du consultant a été présenté à la Commission en février 2021. Sur la base des constatations du consultant, la Commission lui a demandé de l'aider à poursuivre la mise à jour des outils et des processus nécessaires pour permettre à la Commission de continuer à attirer, à retenir et à motiver ses effectifs.

Examen des pratiques de gouvernance

Le comité a préparé le cahier des charges d'un examen complet des pratiques de gouvernance de la Commission. Sur recommandation du comité, la Commission a confié la réalisation de l'examen à un consultant externe en gouvernance. Ce consultant a mené des entretiens individuels avec le personnel, la direction, les membres du conseil d'administration et les représentants du gouvernement, tous destinés à faciliter l'audit des pratiques et des politiques de gouvernance actuelles de la Commission. Les premières recommandations ont été présentées à la Commission en février 2021. Le consultant animera une série de séances avec le conseil d'administration et la direction au cours du prochain exercice afin d'aborder la mise en œuvre de certaines des recommandations.

Diversité

Le comité a entrepris son cinquième examen annuel des tendances sur le thème de la diversité des conseils d'administration, en mettant l'accent sur la représentation des femmes dans les conseils d'administration et les postes de direction, ainsi que sur l'importance de la diversité et de l'inclusion en général sur le lieu de travail. L'analyse a porté sur l'évolution de la législation et de la réglementation au Canada, et des tendances dans le secteur. Le comité a présenté ses constatations au Bureau du Conseil exécutif et à la Direction de l'égalité des femmes.

Examen des politiques de la Commission

Le comité a l'intention d'entreprendre un examen complet des politiques de ressources humaines une fois que les recommandations du consultant fondées sur l'examen de la rémunération et des avantages sociaux auront été reçues.

Le comité a reçu pour information un compte rendu des modifications apportées aux directives sur les heures de travail et les congés. Il a aussi pris connaissance que la nouvelle directive sur le télétravail avait été mise en œuvre.

Évaluation du président de la Commission

Le comité a mené le processus annuel d'évaluation de la performance du président de la Commission. Un questionnaire a été remis à tous les membres de la Commission pour évaluer les compétences du président dans quatre domaines clés : le leadership, la culture du conseil, les relations et communications et les autres responsabilités énoncées dans la Politique sur la gouvernance. Le président du comité a regroupé les résultats, qui ont été présentés au comité et à la Commission, puis communiqués au président de la Commission.

Rémunération

Le règlement administratif n° 3 de la FCNB sur la *rémunération des membres de la Commission et du Tribunal* prescrit la rémunération, les provisions et les indemnités, s'il y a lieu, pour le président de la Commission, les membres, le vice-président de la Commission et les présidents des comités, comme il est indiqué ci-dessous :

Poste	Rémunération	Provision annuelle	Indemnité
Président	Jusqu'à 137 000 \$	S.O.	S.O.
Membres	S.O.	10 000 \$	350 \$

Remarque : le vice-président de la Commission et les présidents des comités reçoivent une provision additionnelle de 2 000 \$ par année.

Président

M. Klohn a reçu une compensation annuelle de 137 000 \$ pour ses services pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Il est admissible au remboursement par la Commission pour un régime d'assurance-maladie et dentaire jusqu'à concurrence du montant que la Commission verse pour la participation d'un employé à ces deux régimes. En remplacement d'une pension, il a reçu un versement de 12 330 \$ (tous les ans, 9 % de la rémunération annuelle totale pour la période, jusqu'à concurrence de 50 % de la limite de cotisation du régime d'épargne-retraite enregistré établi par l'Agence du revenu du Canada pour l'année d'imposition). Les dépenses annuelles du président de la Commission, qui incluent principalement les voyages professionnels et la formation, se sont élevés à 368 \$.

Rémunération et dépenses des membres

Le tableau ci-dessous contient les provisions et les indemnités versées aux membres ainsi que les frais de déplacement, de repas, d'hébergement, de stationnement et de formation pour l'exercice 2020-2021. Les membres reçoivent une indemnité à l'égard de chaque activité effectuée pour le compte de la Commission, y compris pour la préparation de chacune de ses réunions.

Membres	Nomination ou renouvellement	Fin du mandat	Provision	Indemnité	Indemnité pour temps de déplacement ¹	Rémunération ¹ au total	Dépenses et indemnités remboursées
Michael D. Wennberg (Rothesay)	21 août 2013, mandat renouvelé le 21 août 2018	20 août 2022	12 000 \$	11 900 \$	S.O.	23 900 \$	92 \$
Yves Gagnon (Campbellton)	6 février 2014, mandat renouvelé le 16 août 2018	15 août 2021	12 000 \$	10 150 \$	S.O.	22 150 \$	0 \$
Céline Robichaud-Trifts (Moncton)	27 septembre 2017	21 janvier 2021	8 083 \$	9 275 \$	S.O.	17 358 \$	100 \$
Vincent L. Duff (Hampton)	16 août 2018	15 août 2021	10 000 \$	11 200 \$	S.O.	21 200 \$	281 \$
Norma Kelly (Saint John)	31 octobre 2019	30 octobre 2022	12 000 \$	10 675 \$	S.O.	22 675 \$	607 \$
Donald French (Dieppe)	31 octobre 2019	30 octobre 2023	10 000 \$	11 025 \$	S.O.	21 025 \$	219 \$
Paul Van Iderstine (Moncton)	31 octobre 2019	30 octobre 2021	10 000 \$	10 325 \$	S.O.	20 325 \$	1 419 \$
Marilyn Evans Born (Fredericton)	1 ^{er} janvier 2020	31 décembre 2021	10 000 \$	9 975 \$	S.O.	19 975 \$	595 \$
I. Gérald Lévesque (Edmundston)	21 janvier 2021	20 janvier 2024	1 944 \$	2 275 \$	S.O.	4 219 \$	0 \$

1. Toutes les réunions se sont tenues virtuellement en raison de la pandémie. Par conséquent, aucune allocation pour le temps de déplacement n'a été versée au cours de l'exercice.